

OFFICE DES VÉHICULESRte de la Communance 45
Case postale
CH-2800 Delémont 1

t 032 420 71 20

www.jura.ch/ovj
technique.ovj@jura.ch**Attestation de changement de genre Motorcycle / Motorcycle léger**

Formulaire destiné uniquement aux entreprises délégataires disposant de l'autorisation de contrôler les véhicules neufs (OETV art.32)

Ce document est à remettre à l'autorité d'immatriculation accompagné des documents suivants :

- permis de circulation original
- attestation de l'importateur ou figurent le numéro de châssis du véhicule ainsi que les modifications à apporter pour le nouveau genre de véhicule
- copie de la fiche réception par type
- pour les entreprises établies hors du canton, une copie de la délégation « contrôle garage »

Données relatives au véhicule AVANT sa modification :

Genre de véhicule :	
Marque et type :	
No de châssis :	
Réception par type :	

Données relatives au véhicule APRÈS sa modification :

Nouveau genre de véhicule:	
Nouvelle réception par type:	

L'entreprise soussignée confirme qu'elle est autorisée à délivrer la présente attestation et que les modifications exigées par l'importateur ont été effectuées selon les directives et règles fixées par le constructeur.

Avant de pouvoir utiliser à nouveau un véhicule transformé, le détenteur doit le soumettre à un contrôle subséquent (art.34 al.2 OETV)

Lieu, date: _____ Signature / timbre de l'entreprise _____

Pour l'expertise :

- un rendez-vous « Expertise + Modification technique » doit être planifié.

Pour l'immatriculation :

- demande d'immatriculation
- rapport d'expertise, 13.20B + permis de circulation
- attestation d'assurance pour le nouveau genre de véhicule